

Réf: Dossier 365723

Avis de constitution

SOCIETE « GARAGE JOY-AUTO & COMMERCE-66 » en abrégé «
GJAC-66 »

Siège Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE QUARTIER
PALAIS DE JUSTICE, Lot 229, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2024 , et enregistrés le 21/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE JOY-AUTO & COMMERCE-
66 » en abrégé « GJAC-66 »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
-Mécanique générale ;
-Transport ;
-Location de véhicule ;
-Commerce et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

La création, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE QUARTIER
PALAIS DE JUSTICE, Lot 229, Ilot 34

Dirigeant(s) M DAH HERI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09150 du 03/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74499/GTCA/RC/2024 du 03/12/2024

